



Bonsoir Mesdames, Bonsoir Messieurs.

Comme dans toute assemblée générale annuelle d'une association, le compte rendu moral du secrétaire est incontournable car c'est lui qui doit retracer ses actions passées et ses objectifs à venir.

En priorité, je voudrais vous remercier d'être présentes et présents pour cette assemblée générale et pour certaines et certains de votre fidélité à assister ou à avoir répondu à notre invitation.

Les remerciements vont également à vous les élus, aux présidentes et les présidents d'associations, aux diverses personnalités, aux adhérentes et adhérents ou simplement aux sympathisants à notre association venus s'informer. Bien sur celles et ceux qui auraient des questions à posées pourront le faire en fin réunion.

Merci à Monsieur le Maire de votre présence et d'avoir permis d'occuper cette très sympathique cabane du Piou. Monsieur Boudigue Vice président du SMPBA adjoint au Maire, représentant Monsieur le Président Jean Galland.

Monsieur Sagnes premier adjoint de la commune

Monsieur Clément directeur du SMPBA qui doit être félicité pour sa présence à toute nos assemblées générales

Monsieur Bérillon vice président de la Cobas, conseiller municipal.

Madame Delmas, Madame Desmoles, Madame Monteil Macard, Madame Secques conseillères municipales

Monsieur Muret conseiller municipal,

Monsieur Confoulan président de Caub'Arc et du Conservatoire Patrimonial du Bassin d'Arcachon que nous remercions pour le prêt des tableaux que vous avez peut-être pour certains découverts aujourd'hui mais qui avaient été un support lors de l'exposition sur l'Histoire et le Patrimoine du port de La Teste de Buch en avril 2022.

Monsieur Durand président du Conseil des Sages

Monsieur Bieniaszewski président des Moussaillons

Monsieur Vulliend président du club des supporters

Monsieur Lautard représentant de l'ACLOU

Monsieur Montalban président des plaisanciers du Teich

Monsieur Corcia président d'AVDO

Monsieur Tourne vice président de Présence Littorale,

Monsieur Eroles ancien Maire de La Teste de Buch

Monsieur Deuil vice président d'AVDO

Madame Baderspach membre de l'A.S.A.B. « Bordes et Abords »

Monsieur Péjout représentant les adhérents de Mer et Sud

Monsieur Phélipot ancien chirurgien

La presse Monsieur Prêtet (Sud Ouest), Monsieur Lenne (La Dépêche), Monsieur Ratto (Courrier de Gironde)

Nous avons eu les excuses de :

Madame Panonacle Députée de la 8^{ème} circonscription de la Gironde

Monsieur Foulon Maire d'Arcachon, président du SIBA

Monsieur Pérès promoteur du nouveau Pôle Nautique de La Pointe

Monsieur Pélizzardi DGS mairie de La Teste de Buch.

Les excuses également de certains membres du Conseil d'Administration de l'ADPSO : Gatuing Michel (santé), Gilet Paméla (indisponible) Mons Hubert (santé), Suire Noëlle (voyage)

Bien sur je dois oublier certaines personnes qui à divers titres sont présentes, présents ou représentées à cette Assemblée générale mais cet oubli est involontaire bien évidemment.

Egalement les excuses de quelques adhérentes ou adhérents qui sont éloignés de La Teste de Buch mais qui tiennent à nous apporter leurs soutiens comme la famille Cousteau / Jaloustre résidentes à Pau.

Je ne reviendrais pas sur les propos de notre présidente Madame Duvignac qui vous a souhaité la bienvenue avec sa gentillesse coutumière mais j'en profite pour remercier tous les membres du Conseil d'Administration pratiquement tous présents (les excuses de Mmes Gilet Paméla, Suire Noëlle de M. Gatuing Michel, Mons Hubert) pour leur investissement tout au long de ces douze derniers mois.

Concernant les assemblées générales de notre association, comme elles sont toujours organisées en milieu d'année, le rapport moral que je vais vous présenter concernera la période du 1^{er} juillet 2022 à aujourd'hui, mardi 13 juin. Je vais vous énumérer quelques diverses actions passées à mettre au crédit de l'ADPSO, vous indiquez les objectifs en cours et à venir sachant que nous pourrons en cours de cette réunion, revenir sur des sujets pour lesquels vous n'êtes pas suffisamment informés. Nous essayerons de vous donner satisfaction avec bien évidemment l'aide précieuse de Monsieur le Maire, de Monsieur Clément et des présentes ou des présentes aujourd'hui.

.. Préambule :

En préambule de ce rapport moral, l'ADPSO tient à signaler que ses membres et ses adhérents ne sont pas restés insensibles aux problèmes des incendies de juillet 2022 qui ont touchés les testerines et les testerins dont beaucoup sont nos ami(e)s. Quelques unes et quelques uns de nos adhérents se sont investis, d'autres ont apporté un soutien quelconque, chacun de nous a fait de son mieux mais ce fut pour toute la population une douloureuse épreuve.

.. L'ADPSO tient à rappeler que si elle n'a aucun pouvoir décisionnaire dans les actions et les objectifs qui vont être évoqués, notre association sans aucune agressivité a toujours été présente pour rappeler aux élus, aux présidents, aux directeurs à tous les décideurs en chargeant des dossiers qui vont être évoqués, de ne pas les occulter ou les ignorer afin d'y apporter les solutions au bénéfice principalement des testerines et les testerins.

..Décès des adhérents :

Un volet toujours empreint de tristesse, c'est celui des décès, ceux de Mesdames Claudine Rozès et Jeanne Rancinan deux résidentes de longue date de l'Aiguillon / La Règue Verte., de Monsieur Jean Louis Mirtin (Henri pour ses amis), un testerin de la première heure qui nous a également quitté. Tous les trois étaient des adhérents à l'ADPSO depuis 2009. Un décès chez un de nos membres du C.A., Philippe Lautard a perdu son père Jean Lautard, un ancien conseiller municipal testerin.

Changement de la dénomination de l'ADPSO. L'ADPSO veut aujourd'hui vous rappeler que si, depuis son Assemblée Extraordinaire du 1^{er} juillet 2022, notre association n'a pas changé son sigle, elle en a changé sa dénomination: D' « Association de Défense des Prés Salés Ouest » elle est devenue « Association de Défense et de Promotion du Site Ouest ».

Alors pourquoi ce changement ?

Notre association s'était investie, depuis 2009 date de sa création, dans ses deux objectifs majeurs à savoir la sauvegarde des Prés Salés Ouest et le dragage du port de La Teste de Buch.

A l'avenir, l'ADPSO veut s'engager, s'investir et coopérer dans le projet de la façade maritime annoncée par Monsieur le Maire Patrick Davet. Cette façade maritime a été quelquefois abordée par les maires précédents mais sans résultat tangible mais depuis quelques mois elle rentre dans sa réalisation avec à l'Ouest le « Pôle Nautique de La Pointe » et à l'Est la réhabilitation de l'avenue des Ostréiculteurs pour laquelle dans Sud Ouest du 12 octobre 2022 Monsieur le Maire a déclaré : « Cette avenue des Ostréiculteurs est une des premières pierres de l'aménagement de la façade maritime, elle aura une dimension économique mais aussi touristique ».

L'ADPSO constate simplement être une des rares associations à avoir pris position pour cette façade maritime en devenir.

.. **Conseil des Sages** : Nous avons envisagé en septembre 2022, un contact avec le Conseil des Sages de La Teste de Buch dont le président est Monsieur Jean Guy Durand, également adhérent à notre association. Cette démarche n'a pas été au-delà de notre intention mais nous la reformulerons prochainement car le Conseil des Sages testerin doit pouvoir apporter son aide et sa vision sur la façade maritime.

100ème adhérente. Nous avons fêté le jeudi 18 mai, lors d'une précédente réunion, Madame Geneviève Secques conseillère municipale ici présente qui a en mars dernier a été la 100^{ème} adhérente de l'ADPSO. En 2022 c'était Madame Françoise Colin qui avait été fêté et cela lui a donné l'envie d'intégrer notre Conseil d'Administration.

A ce jour l'ADPSO est heureuse de compter **177** adhérentes et des adhérents, nous étions 124 en 2022 ce qui démontre un attachement et un intérêt certain, porté à notre association, nous les en remercions très sincèrement..

.. **Cabane 41** : L'ADPSO avait en son temps fait une demande de cabane AOT au SMPBA mais après réflexion nous n'avons pas donné suite. Une proposition partagée d'occupation d'une cabane la « 41 » dont le bénéficiaire de cette AOT est l'association « Présence Littorale » a été retenue. Merci aux dirigeants de cette association, le Président Pantel et à Benoit Tourne de cette offre que nous partageons avec quatre autres associations, « PRESENCE LITTORALE », « LA TESTERINE » « AVEC » et « ENTRAIDE ET DECOUVERTE ».

.. **Assemblées générales** : L'ADPSO a assisté à diverses assemblée générale d'associations dont certaines sont adhérentes à la notre ou l'ont été: Caub'Arc, Présence Littorale, AVDO, Péris en Mer, AUPPM33, ADPPM

.. **Site de l'ADPSO** : L'ADPSO remercie Monsieur Yvon Corcia pour la création et mise sur site de notre association depuis juillet 2022 que vous pouvez consulter sur « ADPSO.FR »

.. **Dragage Aiguillon** : La gestion de la frange du Lapin Blanc jusqu'à la Pointe de l'Aiguillon sera effective au cours de l'année 2023 et le transfert de gestion en faveur du SMPBA du secteur du Lapin Blanc a été réalisé le 1^{er} janvier. Ainsi les quatre chenaux d'accès desservant les quais professionnels de l'Aiguillon, Aloir, Bonnin, Bossuet, Gentil devraient être dragués début 2024. Suite à des analyses réalisées dans le cadre de ce désenvasement, le dragage devrait nécessiter l'instruction d'un dossier environnemental presque aussi lourd que pour le dragage du port de La Teste de Buch en 2021, les plus anciens du quartier se souviennent que jusque dans les années 65, le secteur servait de cimetière à bateaux.

Une enquête publique est obligatoire et comme l'ont indiqué (Sud Ouest 23 décembre 2022 et La Dépêche 9 février 2023), le SIBA a lancé une étude et demandé aux services de l'Etat d'accélérer la procédure d'autorisation environnementale. Le montant des travaux est d'environ 500 000 € pour un dragage de 8 000 m³. Pourquoi ce simple rappel, c'est qu'à plusieurs reprises l'ADPSO n'a pas manqué de faire remonter auprès du SMPBA l'urgence de ces dragages qui pénalisent les entreprises d'ailleurs Monsieur Cyril Clément pourra en attester tout à l'heure en vous donnant plus de précisions sur ce projet.

Dernièrement l'ADPSO s'est soucié d'un « estey » lui aussi envasé qui dessert certaines cabanes de l'Aiguillon dont l'AOT n° 6 des Moussaillons chère à nos amis Yves Bienaszewki et Bernard Cazis qui forment des jeunes aux techniques de pêche. La aussi le Directeur du SMPBA va peut-être (je dis peut-être) profité du dragage tout proche des quatre chenaux précédemment cités pour répondre à cette demande suivant les finances du SMPBA. Une petite parenthèse sur ce dossier, c'était les inquiétudes avouées des résidents et des propriétaires de « Mer et Sud » situé tout à côté qui ont eu peur que lors d'un prochain dragage des vases dans cet « estey », la belle plage située face à cet immeuble soit désensablée voire détériorée car d'après les résidents, ce banc de sable protège « Mer et Sud » d'éventuelles inondations lors des forts coefficients des marées.

Pour la petite histoire cette crainte a motivé de nombreuses personnes de ce secteur de la Pointe de l'Aiguillon à adhérer à notre association comme quoi l'ADPSO est directement récompensé de cette action.

Puisque on est dans le secteur Aiguillon / Lapin Blanc, notre vice-président veut faire une proposition, celle de créer une grand plage dans ce quartier qui manque cruellement à la Teste de Buch hormis les plages océanes. Notre ami Charley Fuster l'imagine allant depuis celle déjà existante face au « Clapotis » jusqu'à celle la Pointe de l'Aiguillon face à « Mer et Sud ». Nous demanderons à Monsieur le Maire et au Directeur du SMPBA si cette proposition a une chance d'être retenue.

.. **Conseils portuaires** : L'ADPSO a assisté à trois conseils syndicaux portuaires du SMPBA au siège du Château de Certes à Audenge comme membre consultatif, les 8 septembre, 16 décembre 2022, 4 avril 2023 ou sont souvent présents les maires et quelques associations dont les ports sont gérés par le SMPBA.

.. **Avenue des Ostréiculteurs** : A La Teste de Buch, l'aménagement de l'avenue des ostréiculteurs est à la charge du SMPBA propriétaire de la voirie qui est situé sur le Domaine Public maritime (D.P.M.) et de la commune testerine pour l'enfouissement des réseaux et le changement des diverses canalisations. C'est un budget de 1, 3 million d'euros pour l'un et de plusieurs milliers d'euros pour l'autre.

L'ADPSO a été invité à participer à un groupe de réflexion par l'association des riverains AVDO. Certains travaux sont à ce jour terminés, d'autres sont prévus en fin d'année qui devraient durer entre 4 et 6 mois. Le projet a été présenté à la salle du conseil municipal le 23 mars dernier.

Egalement le Canalot une darse parallèle à la digue Est et l'écluse de la petite maline indispensable pour les bassins de vente d'huitres des ostréiculteurs devront être réhabilités car en mauvais état. Les travaux seront financés par le SMPBA qui pourrait créer quelques pontons d'amarrages de bateaux. La ville de La Teste de Buch qui se substituera à certaines associations testerines comme A.S.A. et A.O.B. lesquelles ne peuvent plus entretenir les équipements de ces structures.

.. **Craie cocolithique** : Lors de la dernière assemblée générale du 1^{er} juillet 2022 avait été soulevée l'éventualité de l'emploi de la craie qui permettrait de dissoudre et de désagréger les vases maritimes qui se déposent naturellement. Le port testerin qui a été dragué entre mars et juin 2021, devra l'être à nouveau dans les prochaines années.

Pour retarder un prochain dragage, les sédiments se déposent hélas à chaque marrée, la solution d'épandage appelée carbonate de calcium, nautex, craie de « champagne » ou encore « coccolithique » chère à notre membre du C.A. Claude Vassal a déjà obtenue d'excellents résultats il y a quelques années lors de certains tests permettant d'éliminer et de diminuer la hauteur de la vase.

Cette méthode est bien moins onéreuse que les traditionnels dragages hydrauliques et mécaniques mais également la destination du dépôt des vases ne ferait plus de polémiques.

L'ADPSO avait envoyé un message le 26 octobre 2022 à Monsieur Jean François Boudigue vice-président du SMPBA également adjoint de la commune en charge des questions portuaires de La Teste de Buch pour envisager un essai en lui rappelant que Monsieur Galland président du SMPBA et Monsieur Cyril Clément directeur avaient émis le vœu il y a quelques mois que le projet pourrait être abordé.

Monsieur Boudigue, dans sa réponse a laissé entrevoir qu'un essai pourrait avoir lieu avant le feu vert des autorités lors des travaux du prochain dragage du secteur Lapin Blanc / Aiguillon et de la mise en route du nouveau port à sec du pôle nautique. Cette solution envisagée début 2024 a aussi ses détracteurs car l'eau de mer des marrées montantes et descendantes ne stagne pas assez, ce qui ne serait pas adapté pour cette solution.

.. Vœux de fin d'année et adhésions : L'ADPSO a envoyé ses vœux début 2023 à ses membres et à ses adhérents lesquels reçoivent régulièrement des informations concernant nos actions et les objectifs à venir.

.. Galette des rois : Le 6 janvier les membres du C.A. de l'ADPSO se sont réunis pour la traditionnelle galette des rois dans la cabane 41 / 43 prêtée pour l'occasion par Serge Picard. Monsieur Clément invité, avait répondu présent, nous l'en avons remercié.

.. Conseil d'Administration : Le Conseil d'Administration de l'ADPSO s'est réuni à trois reprises. Une pour entériner les décisions prises lors de l'A.G. du 1^{er} juillet 2022, la seconde en début d'année pour les vœux et la troisième le 18 mai pour fêter la centième adhérente de l'ADPSO et préparer cette assemblée générale annuelle.

.. Don pour la Cabane Tchanquée : Déjà fin janvier, l'ADPSO avait envoyé un mail à Monsieur le Maire de la Teste de Buch et aux services concernés pour indiquer que notre association souhaitée participer au projet du Loto du Patrimoine pour la reconstruction de la cabane « Tchanquée » n°3 de l'Île aux Oiseaux.

Le 14 février les réseaux sociaux nous apprenaient que La Teste de Buch n'avait pas été retenue car c'est l'Abbaye de Sorde dans les Landes qui a été choisie. Le montant des travaux de la Cabane « Tchanquée » se monte à environ 1 million 200 €, des aides étant déjà acquises, il reste un net à payer pour la commune de 360 000 €. Depuis une cagnotte de dons a été créée par la ville de La Teste de Buch, l'ADPSO en a dernièrement fait un, peut-être modeste. Par contre nous conseillons à celles et ceux qui n'ont pas encore fait cette bonne action de participer pour boucler le budget, il paraît que c'est en bonne voie d'atteindre la somme désirée..

.. Pôle nautique : Le Pôle Nautique de la Pointe inauguré le 4 mai 2023 fait parti du Domaine Public Maritime (DPM) et à ce titre bénéficie d'une AOT délivrée par le SMPBA. Monsieur Michel Pérès aujourd'hui présent à notre A.G. mais fidèle adhérent à notre association depuis de nombreuses années donna le privilège à notre association de découvrir les plans bien avant sa réalisation, il y a plus de deux ans. Monsieur Pérès nous donnera tout à l'heure quelques informations sur le pôle nautique et son fonctionnement mais il doit être félicité comme promoteur d'avoir avec ce projet donné une belle image de ce quartier. On doit simplement se rappeler que ce site fut à l'après guerre un « bourrier », le dépôt d'ordures de la ville d'Arcachon. Plus tard c'est l'ancienne usine « Arcoa » qui l'occupera.

Dans ce projet du pôle nautique comment occulté et passer sous silence le travail et les efforts du SMPBA et de son directeur Cyril Clément concernant toutes les structures extérieures, les voiries, la cale de mise à l'eau etc pour un investissement de 1 millions d'euros ce qui est énorme quand on sait que le budget annuel du SMPBA est de seulement 2 millions 500 euros. Monsieur Clément nous en dira un peu plus tout à l'heure comme sur le prochain port à sec qui à terme devrait pouvoir stocker à terre entre 400 et 450 bateaux sur trois niveaux. Dans un premier temps il devrait recevoir entre 50 et 100 bateaux, les premières places prévues sont déjà réservées en totalité car les demandes en liste d'attente sont déjà nombreuses.

Concernant l'inauguration du pôle nautique, je veux émettre pour une fois un avis personnel qui n'engage pas l'ADPSO, c'est que si Monsieur Cyril Clément a bien été nommé ce jour là comme directeur du SMPBA ayant accompagné le projet, il aurait mérité plus de remerciements pour son immense travail qu'il y a consacré et puisque on en est aux louanges, je voudrais citer le passage d'un de ses messages reçue par l'ADPSO :
« La passion de bâtir, d'aménager notre beau Bassin, de laisser une petite empreinte par des infrastructures de qualité qui survivront, constituent ma motivation à me lever chaque matin. C'est un privilège précieux qui me donne une grande responsabilité ».

Pour rester sur le sujet du pôle nautique, il s'avère pour notre association que la position de l'ADPSO dès 2009 d'empêcher la création de bassins de décantation qui auraient permis de recevoir les vases provenant du dragage du port testerin envisagé cette même année mais qui ne fut réalisé qu'en 2021 a été le bon objectif. En effet, l'environnement du pôle nautique actuel avec des dépôts de sédiments marins à quelques mètres des magasins à vocation maritimes serait aujourd'hui largement impacté

.. Sentier du Littoral : L'ADPSO s'est penché début 2023 sur le rétablissement d'une partie du sentier littoral qui a disparu depuis la terrible tempête du 9 août 1943 au cours de laquelle une brèche s'est ouverte dans la digue appelée le « trou de Couach ». Historiquement, ce « Chemin du Littoral » que certains appellent également le « Chemin du Douanier », le « Chemin Côtier » ou encore le « Chemin de Saint Honoré » dont une partie est l'actuel Boulevard Chanzy ne propose pas une continuité au plus près du rivage dans le secteur reliant la digue Johnson au Lapin Blanc.

C'est pourtant une partie d'un tracé obligatoire pour les marcheurs du T.B.A. (Tour du Bassin d'Arcachon) et du G.R.6. (Grande Randonnée n°6) faisant parti d'un périple qui se termine pour ce dernier à Saint Paul sur Ubaye dans les Alpes de Haute Provence en passant par le Massif Central.

En effet, à partir de l'écluse qui régule l'entrée et la sortie des eaux des marées de l'estran, les marcheurs sont obligés de revenir sur l'avenue du Général Leclerc, prendre l'impasse du Lapin Blanc pour ensuite rejoindre les cabanes pour continuer vers la Pointe de l'Aiguillon. Ce décrochage est particulièrement dangereux car sur cette portion de route la circulation importante toute proche met en péril les utilisateurs.

Ce problème a été signalé à Monsieur Busse adjoint aux affaires maritimes lors d'une réunion de quartier et à Monsieur Clément Directeur du SMPBA lors d'un conseil consultatif. Une solution pour rétablir cette jonction peut être envisagée qui pourrait satisfaire tous les intervenants car à quelques mètres après l'écluse existe un tracé presque naturel qui débouche dans le Pôle Nautique récemment inauguré.

Nous avons contacté le SMPBA gestionnaire de ce secteur du DPM qui ne veut pas qu'un nouveau tracé gêne le travail des entreprises et le futur port à sec qui vont se servir de la calle de mise à l'eau. Il faut assurer une sécurité maxima aux promeneurs qui pourraient emprunter cette éventuelle nouvelle liaison.

Il ne faut pas oublier que l'accès à la plage de la Pointe et des cabanes de l'Aiguillon est toujours autorisé par ce sentier, la DDTM ayant fait reconnaître le droit de passage ce que les propriétaires de l'immeuble « Mer et Sud », ont essayé de contester en obtenant toutefois le droit d'installer un portillon pour un accès pétons et handicapés afin d'interdire aux véhicules d'y circuler

La solution est proche pour rétablir la partie manquante de ce sentier du Littoral car le directeur du SMPBA a annoncé en mars dernier « Il faut sanctuariser, protéger et aménager le sentier du littoral ».

C'est une bonne nouvelle pour l'ADPSO qui une fois encore a peut-être été à l'origine de cette amélioration. Pour finir sur ce sujet, on peut toutefois se mettre à rêver. Pourquoi pas, quand les finances du SMPBA le permettrons ne pas envisager une passerelle pour enjamber le trou de "Couach " cela aurait le mérite de respecter les valeurs patrimoniales de nos anciens.

.. Questionnaire pour la gestion des Prés Salés de La Teste de Buch : Le 6 mars dernier l'ADPSO a reçu un questionnaire pour un éventuel futur plan de gestion des Prés Salés Ouest et Est. Nous remercions au passage Monsieur le Maire d'avoir associé l'ADPSO à cette action. A la demande de la municipalité et en collaboration avec le Conservatoire du Littoral c'est le cabinet SCOP ARL Rivière Environnement qui a été chargé de cette étude. Certains membres de l'ADPSO ont donné leurs avis et les commentaires d'usages, nous avons renvoyé le questionnaire le 24 mars avec quelques remarques sûrement judicieuses qui seront peut-être retenues.

A ce jour, nous n'avons pas eu de retour mais sûrement que le résultat cette enquête sera prochainement divulgué car d'autres associations ont dû également recevoir le questionnaire.

.. AOT Pour Madame Sanchez : Le SMPBA et la ville de La Teste de Buch qui gèrent et désignent les bénéficiaires des cabanes AOT du port testerin ont attribués à notre membre du C.A., Madame Sanchez une cabane pour la création de bijoux et d'objets divers en coquilles ou en poudre d'huitres. Cécile a du talent, vous pouvez d'ailleurs le constater et voir ses réalisations au marché testerin certains jours de la semaine.

.. Libre circulation dans le port testerin : Un sujet pour lequel l'ADPSO s'est dernièrement positionné, c'est la libre occupation sur et dans le port de La Teste de Buch.

L'ADPSO a envoyé deux courriers à Monsieur le Maire et au Président du SMPBA pour dénoncer ce qui a été pendant de nombreuses années, surtout sous les mandats de Claude Espied et Jean Jacques Eroles, une situation polémique, c'est le libre accès et l'utilisation de notre port.

Ce dernier qui fait parti du patrimoine testerin et appartient à toutes les testerines et à tous les testerins a semblé pendant ces décennies être pratiquement réservé qu'aux seuls professionnels et usagers. Combien de fêtes et d'animations qui auraient pu s'y dérouler ont été interdites ou annulées, la dernière en date a été à l'été 2022, l'impossibilité du petit train d'y circuler librement.

Un espoir enfin ces derniers mois que cette situation s'améliore et ne perdure plus afin d'avoir un port ouvert à toutes et à tous c'est sûrement grâce à un risque de rupture de la digue protégeant la maline jouxtant le Canalot indispensable pour la vente des huitres pour laquelle la ville de La Teste de Buch est intervenu financièrement dans l'urgence à la place des associations d'ostréiculteurs incapables de faire les travaux.

Suite à cette intervention financière en faveur du monde ostréicole, il paraît qu'un meilleur dialogue ville / professionnels s'est ainsi instauré et que la situation va évoluer dans le bon sens. Il semble que cette bonne nouvelle a été relayée par La Dépêche qui a déjà annoncé que le petit train allait circuler librement dans le port et dans les rues proches.

On peut maintenant envisager à l'avenir et à brève échéance un port beaucoup plus animé en prenant exemple sur celui de Larros à Gujan Mestras qui allie travail et animation dans la plus grande et meilleure cohabitation.

Quelques autres sujets seront sûrement abordés dans les questions diverses mais qui auront les réponses souhaitées. Ce qui est sur, c'est que l'ADPSO au cours des douze prochains mois restera toujours présente pour informer ses adhérentes et ses adhérents, ce que nous faisons également pour les simples sympathisants n'ayant pas encore adhéérés.

Pour terminer ce rapport moral assez dense mais qui je l'espère vous aura apporté quelques informations que vous ignoriez peut-être ou qui vous avez échappé, c'est pour vous inviter à nous rejoindre en adhérant à notre association pour celles et ceux qui ne l'auraient pas encore fait, le montant étant extrêmement modeste nous espérons atteindre la barre des 200 adhésions ce qui serait un exploit.

Je voudrais également associer dans mes propos, l'ensemble des membres du Conseil d'Administration de l'ADPSO que je dois remercier pour leur fidélité, leur engagement, leur dévouement sans faille, leur ténacité, qu'ils en soient encore remerciés mais je me dois en particulier remercier ma présidente Madame Duvignac qui souvent me délègue ses pleins pouvoirs.

Pour l'avenir, un simple rappel pour celles et ceux qui suivent de près les actions de l'ADPSO, c'est de se positionner et de coopérer avec la ville de la Teste de Buch pour voir le plus rapidement possible la façade maritime entrer dans une phase plus concrète et plus visible.

Monsieur le Maire a déjà annoncé qu'il lui faudra deux mandats pour arriver à ses objectifs, pour l'instant certains dossiers sont déjà annoncés comme dans Sud Ouest du 5 mai qui a déclaré que le projet de musée devrait s'appeler « Musée du Pays de Buch et du Bassin d'Arcachon », la future salle de spectacle de 700 places qui est prévue face à l'anse face aux Prés Salés Ouest, les délais n'étant pas encore fixés.

Nous demanderons à Monsieur le Maire de faire le point sur les avancées de ces ou ses projets et c'est sur ces dernières lignes pleines d'optimisme et je vous remercie à toutes et à tous de m'avoir supporté mais aussi et je l'espère bien écouté.

Bonne fin de réunion et n'oubliez pas le pot de l'amitié qui terminera cette assemblée générale.

Le secrétaire de l'A.D.P.S.O. Claude Badet. Fait le 13 / 06 / 2023